

Energie : Emmanuel Macron annonce un bouclier tarifaire pour les PME

« Les entreprises vont bénéficier d'un bouclier tarifaire », titre **Le Parisien**, en marge de son compte-rendu de l'interview d'Emmanuel Macron sur France 2 hier. Deux dispositifs devraient être précisés ce vendredi par Élisabeth Borne. Les ETI et les grands groupes auront accès à un guichet d'aide avec des acomptes possibles pour « ceux qui souffrent », avec notamment des critères simplifiés. Le chef de l'État n'a pas indiqué le montant de la facture de ces dispositifs. Du côté des ménages, pour les plus précaires, la hausse des prix de l'alimentation ou des carburants a eu un impact massif. Le carnet de chèques sera donc ciblé sur les plus modestes. (Le Parisien, p.4)

« Le choc énergie, coup de grâce pour l'industrie? », titre **L'Opinion**, en Une, détaillant que depuis quelques jours, c'est le marathon des négociations entre Bercy et Bruxelles pour valider le nouveau plan d'aide de la France à ses entreprises et à ses collectivités locales, assommées par les coûts de l'énergie. L'objectif est d'en faire un amendement au projet de loi de finances avant la fin de la semaine. Il y a urgence. Après des mois d'envolée des coûts du gaz et de l'électricité, « on n'est pas loin d'un moment existentiel pour une grande partie de l'industrie européenne, pas seulement les verriers », s'inquiète Roland Lescure. En France, les dossiers de près de 400 entreprises sont aujourd'hui traités par le Ciri, tous plus ou moins liés à la cherté de l'énergie. Et la pile ne cesse de grimper. « Avec une énergie cinq, dix, parfois vingt fois plus chère et l'inflation de l'ensemble des coûts de production, ce sont des dizaines d'ETI hier solides et en pleine croissance qui sont aujourd'hui menacées de faillite, en particulier dans l'agroalimentaire, la chimie, la métallurgie, la plasturgie, les transports... », déplore Frédéric Coirier, vice-président du METI. Les industriels tirent d'ailleurs la sonnette d'alarme sur les séquelles durables pour le tissu productif. L'Europe étant le seul continent aussi violemment frappé par cette crise, les signes de perte de compétitivité ne vont pas tarder à surgir. « La crise énergétique risque évidemment de ralentir [la réindustrialisation] mais il est trop tôt pour dire qu'elle va la casser, car des forces profondes sont à l'œuvre, estime Philippe Mutricy, chez Bpifrance. [Et] la France a des atouts pour produire de l'énergie à des prix raisonnables sur la durée ». (L'Opinion, p.1)